

INTITULE DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA NORMANDIE _2022-1074686_MCF_STA CIMA 2_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maître de conférences / Sciences et techniques pour l'architecture / Construction ingénierie, maîtrise des ambiances 2 / *Catégorie 1*

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	Normandie
Département	Seine Maritime
Adresse	27 rue Lucien Fromage 76160 Darnétal

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

Fondée en 1903, l'ENSA Normandie s'est installée en 1984 sur les communes de Darnétal et Rouen (76), dans une ancienne usine témoin de l'architecture de la fin du XIX^e s., au cœur d'un parc de 2,5 ha. L'école offre aujourd'hui 6000 m² de surface utile dédiée à l'enseignement de l'architecture, auxquels se rajouteront 500m² dédiés à la recherche en 2023 financés par le plan de relance de l'État.

L'ENSA Normandie est membre de la ComuE Normandie Université, qui regroupe l'ensemble de l'ESR de la nouvelle Région Normandie. Elle accueille 52 enseignants titulaires et associés dont 8 professeurs et 4 HDR, et 120 intervenants extérieurs, une équipe administrative de 40 agents, pour former près de 700 étudiants.

Son projet pédagogique est caractérisé par une Licence très intégrée, offrant un parcours de progressivité bien identifié et clôt par un semestre d'ouverture internationale. Cette Licence se développe avec un double cursus Licence architecture - Bachelor ingénieur avec l'INSA Rouen Normandie depuis la rentrée 2020, ainsi qu'une Licence délocalisée à Hanoi (Vietnam).

Le Master est structuré en trois domaines d'étude : Expérimentations (enjeux de l'éco-construction), Transform (enjeux de l'intervention dans l'existant) et Urbanités résilientes (la ville face aux changements climatiques). Elle délivre le master DRAQ en bi-cursus avec le département de Génie civil l'Université du Havre.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

L'Unité de recherche en architecture «Architecture, territoire, environnement – Normandie» a été labellisée Équipe d'accueil n°7464 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2016 (ATE – EA 7464). Elle dépend d'un établissement de tutelle : l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie), elle-même établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'architecture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

ATE Normandie a pour mission la création, la diffusion et la valorisation de connaissances nouvelles auprès de la communauté scientifique. Son objectif est de constituer un lieu de recherche de référence, ancré dans son territoire, doté d'une identité stable et attractive pour les chercheurs comme pour les doctorants. L'Unité de recherche contribue à la politique scientifique de l'ENSA Normandie, participe à sa pédagogie et assure le lien entre la recherche et les formations qui y sont dispensées. Elle a également vocation à développer des partenariats avec les acteurs régionaux de la recherche.

L'Unité de recherche compte 25 membres dont 17 permanents (5 HDR + 3 en préparation), 8 associés (dont 2 enseignants-chercheurs titulaires doctorants), 12 doctorants et 1 personnel administratif dédié.

Quatre axes thématiques ont été définis à partir des pôles de l'école et des recherches en cours : Architecture, environnement et cultures constructives ; Urbanités et ruralités résilientes ; Médiations ; Création.

2.3.2. ARCHE ou Architecture, environnement et cultures constructives. Cet axe thématique, centré sur le potentiel architectural de certains écomatériaux, est associé à l'expérimentation, dont l'étude et la pratique seront intensifiés, qu'elle soit pédagogique, opérationnelle dans le cadre du projet d'architecture ou scientifique.

2.3.3. URRBs ou Urbanités et ruralités résilientes Cet axe thématique est consacré à l'analyse des transformations de l'espace construit (urbain, rural et leurs imbrications et entre-deux) et est fondé sur des approches diachroniques et multiscalaires, allant du territoire jusqu'à l'habitat.

2.3.4. Médiations ou Culture, savoirs, médiations de l'architecture L'axe thématique Médiations concerne un vaste ensemble de discours et de pratiques qui concourent à la diffusion de la culture architecturale et urbaine, notamment à travers l'enseignement, les publications, les expositions et l'animation du débat public.

2.3.5. Création ou Dispositifs du sensible L'axe Création a pour objet de développer des savoirs dans les domaines de la théorie, de la conception et du projet en architecture, en urbanisme et en paysage, ainsi que dans celui de la production artistique réalisée dans le cadre de l'ENSA Normandie. Son objectif est d'étendre le champ des connaissances sur les processus de création en articulant de façon explicite et diverse recherche universitaire et production d'œuvres.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Charges pédagogiques :

L'enseignant.e recruté.e aura à assurer une charge d'enseignement équivalent à 320 heures annuelles réparties sur les deux cycles de licence et master de la formation initiale. Il ou elle devra s'investir dans la stratégie pédagogique mise en place en participant à minima aux séminaires enseignants et aux différents jurys (journées de jury, sélection des primo entrants. (commissions, groupes de travail). Il ou elle sera responsable du suivi du projet de double cursus avec l'école d'ingénieur Builders à Caen.

L'enseignant.e recruté.e devra s'inscrire dans une équipe pédagogique constituée. Les actions et les enseignements devront donc s'engager et se formaliser en étroite relation et coordination avec l'équipe existante, afin de :

- renforcer l'enseignement de construction écologique et de la physique du bâtiment en cycle Licence, et d'articuler cet enseignement avec les autres domaines du champ STA ;
 - renforcer l'articulation entre l'enseignement du champ disciplinaire et la recherche autour des problématiques de l'architecture eco-responsable, et en particulier des matériaux de construction écologique.

L'enseignant.e interviendra en Licence et en Master. Pour la fin du quadriennal, les enseignements visés en licence totalisent environ 196h :

- L'enseignement des ambiances au semestre 2, dont l'enseignant.e recruté.e prendra la responsabilité ;
- L'ensemble des autres enseignements de travaux dirigés STA en Licence ;
- Encadrement de rapport d'études.

En master, l'enseignant.e a vocation à intégrer :

- Principalement le domaine d'études *transform*, qu'il s'agisse du séminaire, de la fabrique ou partagés avec le champ TPCA.U.

Enfin, il est demandé que l'enseignant.e soit engagé.e dans la recherche au sein du laboratoire ATE et qu'à ce titre il ou elle bénéficiera d'une charge pour recherche de 64h.

Charges scientifiques :

Participations attendues aux activités scientifiques du laboratoire ATE :

- Co-encadrement de thèses
- Participation aux projets engagés dans le cadre de la chaire « Matériaux naturels renouvelables, climat et architecture »,
- Poursuite du développement d'un projet scientifique personnel, devant conduire à l'obtention d'une HDR,
 - Publications régulières.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux

dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le ou la candidat.e doit maîtriser la mécanique des structures, les procédés de construction usuels, la maîtrise des ambiances. Il ou elle aura développé une connaissance approfondie des techniques de construction bas carbone, ainsi qu'une bonne connaissance des techniques constructives anciennes, des matériaux anciens et sur une solide expérience en réhabilitation, en modes opératoires et en chantier.

La personne recrutée devra être familière tant des questions de physique de la construction que des enjeux du développement durable ainsi que des rapports qu'entretiennent ces sujets entre eux. Une connaissance des acteurs concernés à l'échelle européenne (voire au-delà) est souhaitable.

L'enseignant.e recruté.e aura fait la preuve de ses compétences de chercheur.e dans le domaine de la construction durable et/ou de la maîtrise des ambiances en architecture. Il ou elle doit avoir une première expérience d'enseignement dans les domaines correspondants aux charges pédagogiques prévues.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, de coordination pédagogique.

Etre motivé(e) pour s'investir dans la vie de l'établissement (participer au sein des instances, faire des propositions, etc.)

Il (elle) devra savoir travailler en équipe et pouvoir s'insérer dans le programme établi par l'ENSA Normandie

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Nécessairement titulaire d'un doctorat, le ou la candidat.e doit également posséder un diplôme d'architecte, d'ingénieur ou d'architecte-ingénieur.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA X (*à compléter par l'ENSA*).

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023
Personne à contacter	(A compléter par l'ENSA si besoin)
Autre personne à contacter	(A compléter par l'ENSA si besoin)
Adresses électroniques uniquement	